

RÈGLEMENT FORMATIONS DAF

Formation organisée par l'écoles départementale de formation de l'Indre et Loire

DAF

Diplôme d'Animateur Fédéral

Le DAF est la porte d'accès à l'enseignement bénévole autonome du karaté et de ses disciplines associées, dans tout club affilié à la FFKDA. Il est adapté à l'enseignement dans des petites structures associatives d'un nombre limité d'adhérents pour des niveaux de pratique allant de l'initiation jusqu'à la ceinture noire 1er dan et pour la préparation sportive de compétiteurs débutants.

Les pré requis :

Avoir 18 ans minimum

Être ceinture noire 1^{er} Dan depuis au moins 1 an

Avoir au minimum la licence fédérale de l'année en cours

1 copie du PSC1 ou de l'attestation de secourisme de moins de 2 ans (recommandé)

Certificat médical de non contre-indication à l'encadrement du karaté ou d'une discipline associée datant de moins de trois mois.

Durée : 37 heures (12h de préformation, 15h de formation en présentiel, 10 h de participation associative).

Coût : 100 €

DAF	Préformation (PREF)	Présentiel en école de formation (EF)	Présentiel lors des participations fédérales (PF)
UF1 : Enseignement et animation (11h)		11h	
UF2 : Environnement associatif et fédéral (15h)	12h	3h	
UF3 : Participation à la vie fédérale et citoyenne (11h)		1h	10h
Totaux par modes de formation	12h	15h	10h
Total global		37h	

